2.—Principales essences forestières.

La configuration géographique du Canada, son climat et son sol, semblent favoriser plutôt les essences conifères. Tandis que les régions les plus fertiles d'Ontario, de Québec et des provinces maritimes sont couvertes de bois durs de diverses essences, la plus grande partie des forêts du Canada sont constituées par l'épinette, le pin, le balsamier, le sapin Douglas et autres bois tendres conifères. Les trois principaux groupes sylvestres du Canada se rattachent aux grandes divisions physiographiques plus haut mentionnées, c'est-à-dire: les Cordillères, les grandes plaines, et le bassin de l'Atlantique.

La forêt des Cordillères.—La forêt des Cordillères, qui couvre la plus grande partie du versant du Pacifique, comporte plusieurs subdivisions, à savoir: la zone du littoral, la zone sèche de l'intérieur, la zone arrosée de l'intérieur et la zone des Montagnes Rocheuses. Dans la zone du littoral se rencontrent plusieurs essences caractéristiques dont la variété est régie par les variations topographiques et climatériques, parmi lesquelles l'altitude et l'hygrométrie exercent une influence prépondérante sur la croissance arborescente. Le sapin Douglas et le cèdre rouge sont les essences principales de la partie méridionale de cette zone; ils vivent jusqu'aux altitudes de 2,000 à 2,500 pieds. Dans leur voisinage on trouve la pruche, le pin b'anc, le sapin gracieux et le sapin grandissime; en remontant vers le nord, et en même temps que l'altitude s'élève, le sapin Douglas disparaît; le cèdre rouge et la pruche deviennent alors les essences dominantes, avec le sapin gracieux et le cyprès jaune comme auxiliaires. Dans les îles de la Reine Charlotte et le long du littoral continental qui leur fait face, l'épinette Sitka et la pruche croissent dans les terres basses.

Le pin massif prédomine en plaine, formant ceinture aux pâturages de la zone sèche de l'intérieur. Le sapin Douglas augmente graduellement d'importance, jusqu'à ce qu'il établisse nettement sa domination, en atteignant des altitudes de 3,500 et 4,500 pieds. Le mélèze règne sur une étendue restreinte, son domaine s'intercalant entre ceux du pin massif et du sapin Douglas. Plus au nord et à des altitudes plus élevées que le sapin Douglas, on voit naître l'épinette Engelmann laquelle, encore plus haut, se métamorphose en un type qui combine l'épinette et le sapin. Le pin de Murray a pris la place du sapin Douglas, de l'épinette Engelmann et même du pin massif dans les forêts ravagées par l'incendie; il s'y est établi et constitue un type distinct.

Dans la zone humide de l'intérieur, on trouve des essences forestières similaires à celles du littoral. Dans la partie méridionale de cette zone, le cèdre rouge prédomine où les pluies sont abondantes; il est accompagné du sapin Douglas, de l'épinette Engelmann, du pin blanc de l'ouest, de la pruche, du mélèze, du sapin grandissime et du cotonnier. Sur les bas plateaux et les versants, la pruche et le cèdre sont les principales essences. L'épinette Engelmann se substitue à la pruche aux altitudes plus élevées, le cèdre disparaît graduellement et le sapin alpin croît jusqu'aux limites de la végétation arborescente. Au nord de cette zone, l'épinette Engelmann et le sapin gracieux dominent, les autres essences s'éliminant peu à peu.

La zone des Montagnes Rocheuses contient, dans sa partie méridionale, des essences de la zone arrosée. Quant au surplus, l'essence typique des Montagnes Rocheuses c'est l'épinette Engelmann, l'épinette blanche avec une proportion plus grande de sapin gracieux dont la proportion s'accroît au fur et à mesure que l'altitude s'élève. Cette essence a souffert si gravement de l'incendie, spécialement